



Tour Exaltis  
61, rue Henri Regnault  
92075 Paris La Défense Cedex

## **CDC DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

## **CDC Développement Solidaire**

*Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*

Siège social : 56 rue de Lille - 75007 Paris

SIREN : 441 717 501

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'association CDC DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CDC DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

# Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes,  
Mazars

Paris La Défense, le

DocuSigned by:  
*Jérôme Eustache*  
3DCD59F6CF01441...

Jérôme EUSTACHE

CDC DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE

56 Rue DELILLE

75007 PARIS 7

**COMPTES ANNUELS**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

<i>Bilan Actif</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>2</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>3</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>4</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>5</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>6</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>8</i>
<i>Annexe libre</i>	<i>10</i>
<i>Règles et méthodes comptables 1</i>	<i>12</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>16</i>
<i>Amortissements</i>	<i>17</i>
<i>Produits à recevoir</i>	<i>18</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>19</i>
<i>Provisions</i>	<i>20</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>21</i>
<i>Variation des fonds propres</i>	<i>22</i>

## Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	77 168		77 168	75 496	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				2 167	
<b>DISPONIBILITES</b>	261 417		261 417	195 263	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>338 585</b>		<b>338 585</b>	<b>272 925</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecarts de conversion actif ( V )					
	<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>338 585</b>		<b>338 585</b>	<b>272 925</b>
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an			77 168	75 496	

# Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires	188 397	188 397
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	1 500	1 500
Autres			
Report à nouveau	(21 007)	(78 242)	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>31 374</b>	<b>57 234</b>	
<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>200 263</b>	<b>168 889</b>	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>Total des fonds propres</b>	<b>200 263</b>	<b>168 889</b>	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>			
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>			
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 768	38 368
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	20	
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	96 534	65 668	
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>	<b>138 322</b>	<b>104 036</b>	
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>338 585</b>	<b>272 925</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	31 373,64	57 234,47	
(1) Dont à moins d'un an	41 768	104 036	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			



# Compte de Résultat

1/2

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	9 870	9 535
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	15 905	5 660
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	111 201	80 912
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	187 287	182 054
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	3 150		
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>327 414</b>	<b>278 162</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	93	261
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	170 994	156 625
	Aides financières	126 346	67 066
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations		
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges			
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>297 433</b>	<b>223 952</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>29 981</b>	<b>54 210</b>

# Compte de Résultat

2/2

		31/12/2022	31/12/2021
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>29 981</b>	<b>54 210</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	62	26
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	22	
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des produits financiers</b>		<b>84</b>	<b>26</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		22
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	32	
<b>Total des charges financières</b>		<b>32</b>	<b>22</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>52</b>	<b>4</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>30 034</b>	<b>54 214</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion	1 360	3 020
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>1 360</b>	<b>3 020</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion	20	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>20</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>1 340</b>	<b>3 020</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>328 858</b>	<b>281 208</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>297 485</b>	<b>223 974</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>31 374</b>	<b>57 234</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
<b>TOTAL</b>			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>			

## Annexe libre

### 1 – OBJET SOCIAL – ACTIONS STATUTAIRES - MOYENS MIS EN OEUVRE

CDC Développement Solidaire est une association sans but lucratif, au service de l'intérêt général. Ses adhérents sont pour l'essentiel membres du Groupe CDC, avec quelques retraités du Groupe et des cotisants externes. Ses statuts dont la dernière mise à jour date du 7 juin 2018 stipulent que son objet consiste à :

- Développer des actions en faveur des pays les moins avancés,
- Aider à la réalisation de projets concrets et prendre en charge des opérations destinées à améliorer les conditions de vie dans ces pays après concertation avec les populations intéressées et,
- Entreprendre des actions d'information sur ces pays.

Elle est d'intérêt général à caractère humanitaire, philanthropique, éducatif et social.

Ses moyens d'actions sont également précisés dans les statuts :

L'organisation de manifestations destinées à promouvoir son objet, la diffusion de publications et, d'une façon générale toutes initiatives propres à développer ses activités

L'association CDC Développement Solidaire ne fait pas appel à la générosité du public et ne perçoit aucune subvention publique.

Le modèle économique de l'association repose sur les contributions des salariés et retraités du groupe CDC, ainsi que sur les abondements et autres contributions apportées chaque année par le groupe CDC auxquelles viennent s'ajouter des contributions volontaires en nature et les recettes générées lors de manifestations ponctuelles de bienfaisance. La Caisse des Dépôts met, en outre, à disposition, depuis 2021, sans contrepartie, un local permanent et des salles de réunion en tant que de besoin, au 56, rue de Lille à Paris 7<sup>ème</sup> arrondissement ; ainsi que du matériel informatique et du mobilier. De ce fait, aucune immobilisation n'apparaît à l'actif du bilan. Il en résulte aussi l'absence de charge locative et logistique. La Caisse des Dépôts facilite par ailleurs les opérations de collecte de dons.

Conformément à la convention signée en 2019, la mise à disposition de la déléguée générale est facturée à l'Association trimestriellement. Une apprentie en contrat d'apprentissage avec la Caisse des Dépôts a la possibilité d'effectuer une partie de sa formation au sein de l'Association. Les frais engendrés par cet accord sont couverts en totalité par une subvention de

## Annexe libre

fonctionnement en 2022 d'un montant de 152 287 €.

Une trentaine de bénévoles continue par ailleurs à prêter gracieusement leurs concours. En conséquence, il n'y a pas de charge de personnel, ni d'intervenant extérieur (expert-comptable et commissaire aux comptes mis à part).

En conclusion, les charges de fonctionnement et de collecte sont réduites à leur strict minimum.

Les missions sociales sont assurées par le travail de la déléguée générale, d'une apprentie et de bénévoles et se traduisent par des contributions financières auprès des acteurs de terrain après sélection des meilleurs projets et avec un suivi permanent jusqu'à leur parfait achèvement.

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **338 585** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **328 858** euros et un total **charges** de **297 485** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **31 374** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du plan comptable général et de ses adaptations aux associations prévues par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables 2018-06 applicable à compter de l'exercice 2020.

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés conformément aux principes de bases suivants :

- ✦ Continuité de l'exploitation,
- ✦ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✦ Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels tels que prévus par le Plan Comptable Général et le règlement ANC 2018-06.

Plusieurs notes de l'annexe prévues par la nouvelle réglementation comptable ne sont volontairement pas documentées compte tenu des caractéristiques de l'Association CDC Développement Solidaire et notamment celles prévues en matière de(s) :

-

- \* Actifs inaliénables
- \* Réévaluation des actifs corporels et financiers
- \* Donations temporaires d'usufruit
- \* Affectation d'actifs constitutifs d'une dotation non consommable
- \* Ainsi que toutes les annexes spécifiques aux entités faisant appel à la générosité du public.

## Règles et Méthodes Comptables

Il en est de même de l'annexe sur les relations avec les contreparties donnant toutes indications utiles sur les transactions autres que celles résultant d'opérations courantes conclues à des conditions normales.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale reste celle des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### **Immobilisations Corporelles et Financières**

Néant

### **Stocks**

Néant

### **Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les cessions en cours d'exercice génèrent un résultat financier traduit dans la comptabilité. A la clôture, les valeurs mobilières de placement sont dépréciées si leur valeur probable de négociation est inférieure à leur coût d'acquisition.

## Règles et Méthodes Comptables

### Autres renseignements

#### **Régime fiscal**

En tant qu'organisme sans but lucratif, l'association est exonérée de l'impôt sur les sociétés de droit commun mais est assujettie à celui dû sur certains revenus de capitaux mobiliers perçus au cours de l'exercice et imposés aux taux de 10, 15 ou 24% selon la nature des placements (déclaration n° 2070). Par ailleurs l'association est exonérée de la TVA ainsi que de la CET et de la taxe d'apprentissage. En revanche, elle ne récupère pas la TVA sur les charges externes et les investissements. Au cas où elle emploierait un salarié, elle serait passible de la taxe sur les salaires.

#### **Effectifs :**

L'association n'emploie aucun salarié.

#### **Honoraires des Commissaires aux Comptes**

Les honoraires des commissaires aux comptes enregistrés en 2022 s'élèvent à 1.310 €TTC.

#### **Engagements hors bilan reçus et donnés**

\* Néant

#### **Information sur les dirigeants**

Les dirigeants membres du Conseil d'administration, y compris les membres du Bureau, ne perçoivent aucune rémunération et ne bénéficient d'aucun avantage en nature, à quel que titre que ce soit. Ils sont strictement bénévoles.

#### **Contributions volontaires en nature**

Le travail de ses bénévoles (détaillé en présentation) ne peut être quantifié et inscrit en compte de résultat, dans la mesure où l'Association ne dispose pas d'une information quantifiable et valorisable des contributions volontaires significatives obtenues.

## Règles et Méthodes Comptables

### Détail des ressources de l'association

Les produits d'exploitation de l'exercice, présentés conformément aux prescriptions du règlement ANC n°2018-06, comprennent :

- Cotisations des adhérents :	9.870 EUR
- Contribution spectacle :	68.080 EUR
- Dons divers des collaborateurs et retraités :	37.660 EUR
- Ventes produits :	5.462 EUR
- Contribution Groupe CDC :	35.000 EUR
- Financement de poste salarié :	152.287 EUR
- Ventes prestations :	15.905 EUR

Le total des produits d'exploitation est de 327 414€



## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
<b>CORPORELLES</b>	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations grévées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
	<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
	<b>TOTAL</b>					

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
<b>TOTAL</b>					

## Produits à recevoir

31/12/2022

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>77 168</b>
<b>Autres créances</b>		<b>77 168</b>
Produits à recevoir	77 168	

## Charges à payer

31/12/2022

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>5 225</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>4 537</b>
FOURNISSEURS FNP	4 537	
<b>Autres dettes</b>		<b>688</b>
CHARGES A PAYER	688	

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres	22		22	
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>22</b>		<b>22</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>22</b>		<b>22</b>	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				22	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations				
Débiteurs divers	77 168		77 168	
Charges constatées d'avance				
	<b>TO TAL DES CREANCES</b>	<b>77 168</b>		<b>77 168</b>
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	41 768	41 768		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	20	20		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	96 534		96 534		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	<b>TO TAL DES DETTES</b>	<b>138 322</b>	<b>41 788</b>	<b>96 534</b>	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

## Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	188 397				188 397
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves	1 500				1 500
Autres réserves					
Report à nouveau	(78 242)	57 234			(21 007)
Excédent ou déficit de l'exercice	57 234	(57 234)	31 374		31 374
<b>Situation nette</b>	<b>168 889</b>		<b>31 374</b>		<b>200 263</b>
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>168 889</b>		<b>31 374</b>		<b>200 263</b>